



NOTE DE SERVICE N° 194 MBPE/DGD DU 14 DEC 2020

En application de la décision n° 103/SEPMBPE/DGD du 08 août 2018, les Contrôleurs des Douanes admis au concours professionnel exceptionnel d'accès à l'emploi d'Inspecteur des Douanes, au titre de l'année 2019 suivant l'arrêté d'admission n° 04420113062/MFP/DGFP/DC du 30 septembre 2020, sont mis à la disposition de la Direction de la Formation et de la Documentation, en vue d'y recevoir une formation.

En conséquence, j'invite les Chefs de services à procéder à la cessation de service desdits agents et à transmettre les comptes rendus de cessation à la Sous-direction du Personnel, au plus tard le jeudi 31 décembre 2020.

P.J. : Arrêté n° 04420113062/MFP/DGFP/DC portant admission au concours professionnel exceptionnel d'accès à l'emploi d'Inspecteur des Douanes

Le Directeur Général



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA
FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DES CONCOURS

ARRETE N° 04420113062/MFP/DGFP/DC
PORTANT ADMISSION
AU CONCOURS PROFESSIONNEL EXCEPTIONNEL D'ACCES A
L'EMPLOI D'INSPECTEUR DES DOUANES
AU TITRE DE L'ANNEE 2019

REF. SIGFAE: FC-20-A/113242

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

- VU LA CONSTITUTION;
- VU LA LOI N° 92-570 DU 11 SEPTEMBRE 1992, PORTANT STATUT GÉNÉRAL DE LA FONCTION PUBLIQUE;
- VU LE DÉCRET N° 93-607 DU 02 JUILLET 1993, PORTANT MODALITÉS COMMUNES D'APPLICATION DU STATUT GÉNÉRAL DE LA FONCTION PUBLIQUE;
- VU LE DÉCRET N° 93-609 DU 02 JUILLET 1993, PORTANT MODALITÉS PARTICULIÈRES D'APPLICATION DU STATUT GÉNÉRAL DE LA FONCTION PUBLIQUE;
- VU LE DÉCRET N° 2020-532 DU 24 JUIN 2020 MODIFIANT ET COMPLETANT L'ANNEXE AU DÉCRET N° 2015-432 DU 10 JUIN 2015 PORTANT CLASSIFICATION DES GRADES ET EMPLOIS DANS L'ADMINISTRATION DE L'ÉTAT ET DANS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX TEL QUE MODIFIÉ ET COMPLÉTÉ PAR LE DÉCRET N° 2016-1141 DU 21 DÉCEMBRE 2016;
- VU LE DÉCRET N° 2017-11 DU 10 JANVIER 2017, PORTANT NOMINATION DU VICE-PRESIDENT DE LA RÉPUBLIQUE;
- VU LE DÉCRET N° 2018-38 DU 17 JANVIER 2018 PORTANT ORGANISATION DU MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE;
- VU LE DÉCRET N° 2020-584 DU 30 JUILLET 2020 PORTANT NOMINATION DU PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT, MINISTRE DE LA DÉFENSE;
- VU LE DÉCRET N° 2019-726 DU 04 SEPTEMBRE 2019, PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT, TEL QUE MODIFIÉ PAR LES DÉCRETS N° 2020-456 DU 13 MAI 2020, N° 2020-600 DU 03 AOÛT 2020 ET N° 2020-601 DU 03 AOÛT 2020;
- VU LE DÉCRET N° 2019-755 DU 18 SEPTEMBRE 2019, PORTANT ATTRIBUTIONS DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT;
- VU L'ARRETE N° 018/MFP/DGFP/DC DU 3 MAI 2019, PORTANT OUVERTURE DES CONCOURS ADMINISTRATIFS, AU TITRE DE L'ANNEE 2019;
- VU LE COMMUNIQUÉ N° 00656/MFP/DGFP/DC DU 3 MAI 2019, PORTANT OUVERTURE DU CONCOURS PROFESSIONNEL EXCEPTIONNEL D'ACCES A L'EMPLOI D'INSPECTEUR DES DOUANES, AU TITRE DE L'ANNEE 2019;
- VU LE COMMUNIQUÉ N° 04820110457/MFP/DGFP/DC DU 17 AOÛT 2020, PORTANT ADMISSION AU CONCOURS PROFESSIONNEL EXCEPTIONNEL D'ACCES A L'EMPLOI D'INSPECTEUR DES DOUANES, AU TITRE DE L'ANNEE 2019;

A R R E T E

ARTICLE 1: SONT DÉCLARÉS ADMIS AU CONCOURS PROFESSIONNEL EXCEPTIONNEL D'ACCES A L'EMPLOI D'INSPECTEUR DES DOUANES, AU TITRE DE L'ANNEE 2019, LES CANDIDATS DONT LES NOMS SUIVENT PAR ORDRE DE MÉRITE:

KPALE BRUNO.....(MLE 240931B)
N'DORI N'TAKPE MAXIMIN.....(MLE 290183Z)
KOUADIO ADOU KOBENAN BASILE.....(MLE 343882W)
ASSEU N'KE BLAISE CHARLIS.....(MLE 290210P)
AMANI TANOI APPOLINAIRE.....(MLE 290193T)
OULAI YOHO.....(MLE 243553F)

FIO GABIN MARK.....(MLE 309029Q)
 BEDI AKMEL MARC.....(MLE 243499A)
 KUE DEOULOU JEAN.....(MLE 304151A)
 BLE AMELEA RAYMOND.....(MLE 165267A)
 KOUIBIO NEE ABOA CHI ABOA CLEMENTINE.....(MLE 303958J)
 GBAIRO TABAH GHISLAIN.....(MLE 304149Q)
 BLE EMILIE.....(MLE 320076D)
 KOULATE PEHE HENRI.....(MLE 290276M)
 BANTO SIANDARD SERGE DEPARDIEU.....(MLE 308803M)
 TOUBOUI LOU ZORO ANNE-MARIE.....(MLE 303601M)
 TAHE DASAYON NATACHA.....(MLE 312503T)
 SRE DJAHA JEAN-LOUIS.....(MLE 290277N)
 BAH ALIMA.....(MLE 331358K)
 SAHI EMMANUEL.....(MLE 312488U)
 MONPO SEYDOU.....(MLE 243540N)
 KLALEROU SENOUGHON FULBERT.....(MLE 290211C)
 SIABA NEE KOFFI NINA JULIE.....(MLE 343891X)
 KPEHE NEE PEHE JUSTINE.....(MLE 290313A)
 ABLI NEE HARAMBAT KOHOUA ROSE.....(MLE 304198A)
 VOLI ZOU BI TIZIE AIME.....(MLE 308751X)
 APALO NEE KONE PENABOHIN PHILOMENE.....(MLE 303980D)
 IRIE BI ZAMBLE ETIENNE.....(MLE 164761G)
 NOMAPLE AYE JEAN-CLAUDE.....(MLE 312473U)
 DROUYAHI RICHARD.....(MLE 304092T)
 COULIBALY MOUSSA.....(MLE 398953R)
 AYATO CONSTANCE.....(MLE 399212E)

Décédé

ARTICLE 2: LE PRESENT ARRETE SERA ENREGISTRE, COMMUNIQUE ET PUBLIE PARTOUT OU BESOIN SERA.

AMPLIATIONS

Fait à ABIDJAN, Le 30 SEPT 2020

SECR.GL.GOUV.....1
 MFP/CAB.....1
 DGAPCE/DI/DPSE.....3
 MFP/DGFP/DC.....2
 MFP/CAB./DRH.....2
 CHRONO./ARCHIVES.....4
 J.O.R.C.I.....1

Général Issa COULIBALY

Officier de l'Ordre National

